

---

---

# DE L'APPAREIL DES ARCADES

En plein-cintre.

---

NOTE POUR SERVIR A LA DESCRIPTION

DE PLUSIEURS MONUMENTS DU DÉPARTEMENT DE L'YONNE ;

Par M. Victor PETIT ,

Membre du Conseil de la Société française pour la conservation des monuments.

---

Plus un monument sera lézardé, noirci et ruiné par l'humidité, plus il paraîtra « antique » aux personnes qui ne jugent de l'ancienneté d'un édifice que par son état de vétusté.

Une autre cause d'erreur d'appréciation archéologique, c'est qu'on ne sait pas toujours reconnaître les différentes formes de l'appareil qui fut employé à la construction des arcades en général, et tout spécialement des arcades en plein-cintre, aux époques gallo-romaine, romane et renaissance. Rien ne ressemble plus à une arcade plein-cintre, qu'une autre arcade plein-cintre, quel que soit le diamètre de la courbe.

Cette similitude ne se retrouve pas dans les arcades ogivales : celles-ci, par la diversité de leurs courbes, facilitent beaucoup le classement archéologique.

Voici la question dans toute sa simplicité :

*Quel a été l'appareil employé pour la construction des arcades en plein-cintre, aux époques gallo-romaine, romane et renaissance ?*

De nombreux dessins simplifieront les descriptions et feront mieux comprendre le caractère des édifices construits à des époques fort diverses, et dans une contrée peu étendue. Nous avons choisi un département central : celui de l'Yonne. Dans cette région extrêmement restreinte, il nous était plus facile d'établir des comparaisons exactes et plus complètes, parce que le plus grand nombre des édifices de ce département ont été construits avec les matériaux trouvés dans la province même. C'est un calcaire blanc, assez facile à tailler et, pour cette raison, choisi de préférence à toutes les natures de pierres dures, telles que le granite et le grès que l'on trouve aussi dans le même département.

Des carrières considérables, et dont l'exploitation remonte à une haute antiquité, sont toujours exploitées. Une multitude d'autres carrières ne présentent plus que des excavations que les eaux pluviales ont en partie remplies de déblais. Tout démontre enfin que les plus beaux édifices de l'Yonne ont été presque tous entièrement construits avec les matériaux provenant de ces carrières : observation qui n'est pas sans intérêt, car elle fait juger des efforts que l'on fit à diverses époques pour mettre ces mêmes matériaux en œuvre.

Ainsi, dans toutes les localités où les Romains ont trouvé des matériaux de grande dimension, ils ont préféré les employer tels quels, malgré les difficultés des transports et de la mise en place.

Au moyen-âge, on préféra diviser ces mêmes matériaux pour pouvoir les transporter et les mettre en place avec plus de facilité.

A cette époque les voies de communication étaient peu nombreuses, et sans doute par leur mauvais état elles s'opposaient au transport de charges trop considérables.

Pour les localités voisines des carrières les difficultés étaient beaucoup moindres. Aussi voyons-nous dans quelques vallées des pays Tonnerrois et Auxerrois, qui possèdent de belles carrières, des édifices parfaitement appareillés, même dans les plus pauvres villages.

Par contre, dans le petit pays de Gâtinais qui est couvert de forêts et de marécages, les monuments ont un aspect triste et chétif : les beaux matériaux manquent. Dans les vallées où le grès domine, on ne trouve généralement que des constructions lourdes de forme et d'ornementation ; l'appareil est irrégulier : de grosses et de petites pierres le composent. On remarque tout le contraire dans les vallées voisines, mais de formation calcaire ; là les matériaux sont taillés avec symétrie, les assises sont égales et régulières ; enfin, pour deux édifices contemporains l'effet est tout différent.

A la renaissance, on revint généralement au mode antique ; de nos jours, on suit le même système. Le département de l'Yonne offre de nombreux exemples de ces différentes manières de bâtir ; là on trouve encore le grand, le moyen et le petit appareils, dans des conditions de conservation qui permettent un examen attentif et scrupuleux.

Décrivons enfin comment, à l'époque gallo-romaine, romane et renaissance, on crut devoir mettre en œuvre des matériaux que l'on trouvait à peu de profondeur et dans de grandes dimensions.

L'appareil gallo-romain, que tout le monde connaît, nous

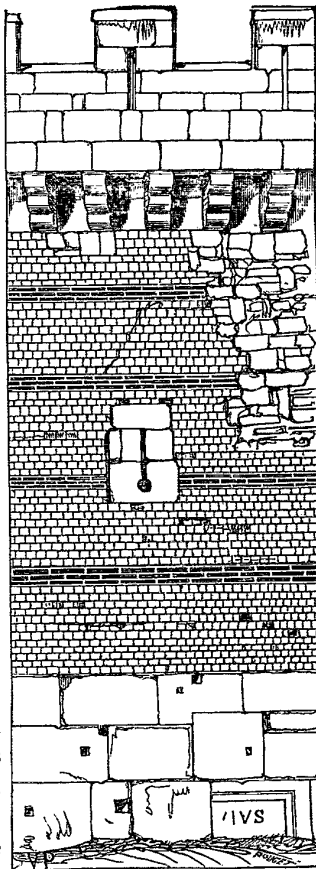
occupera peu de temps. — Voici cependant un fragment de muraille d'enceinte qui offre quelque intérêt, parce qu'il est surmonté d'un ouvrage d'une date relativement récente : du XIV<sup>e</sup>. ou même XV<sup>e</sup>. siècle.

Tout a été démoli, et les matériaux ont servi à de nouvelles et chétives bâtisses.

Dans ses séances tenues à Sens en 1847, la Société française pour la conservation des monuments historiques a témoigné ses regrets de ce qu'on ait laissé détruire l'une des murailles gallo-romaines qui offrait, en France, un des plus beaux exemples de l'architecture militaire antique.

Nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer nos lecteurs au compte-rendu des séances.

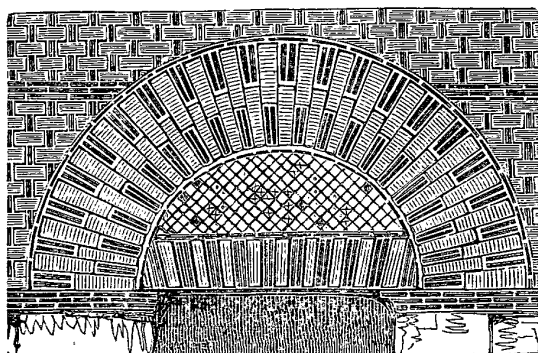
On trouve aussi dans le 1<sup>er</sup>. n<sup>o</sup>. du Bulletin de la Société archéologique de Sens, de nombreux et intéressants documents relatifs à la muraille antique, ou plutôt encore,



aux débris de sculptures et d'inscriptions qu'on a trouvés lors de la démolition de cette muraille.

On signale, pour en regretter la destruction toute récente, une belle arcade en plein-cintre dont nous sommes heureux d'avoir fait le dessin en grand ; nous en donnons une copie dans des proportions bien restreintes, mais des fragments

FIG. 2.



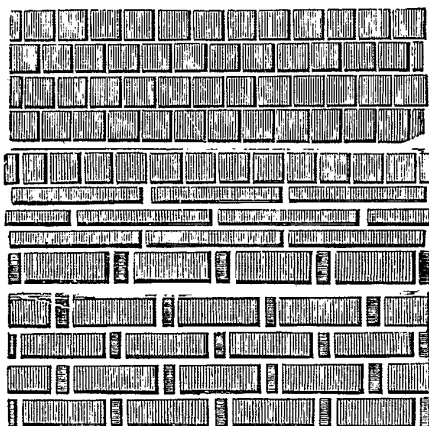
détachés nous aideront à faire reconnaître le caractère de la construction, et nous dispenseront d'une description toujours trop longue.

On fait remonter la date des constructions à la première moitié du IV<sup>e</sup>. siècle. Toutefois on n'a que des données historiques assez vagues, et rien, dans les nombreuses inscriptions qu'on a découvertes, n'est venu préciser une seule date.

Voici maintenant quelques fragments de cette même porte, dessinés plus en grand. On remarquera qu'il n'y a pas seulement trois rangs de larges briques pour séparer les assises de petit appareil, mais encore une brique plus petite intercalée debout entre les pierres de ces mêmes assises. Cette

disposition toute d'ornementation, me semble devoir être signalée ici, pour appeler sur elle l'attention des antiquaires qui, plus heureux que nous, auront peut-être remarqué dans d'autres murs gallo-romains une disposition semblable, ou s'en rapprochant.

FIG. 3.



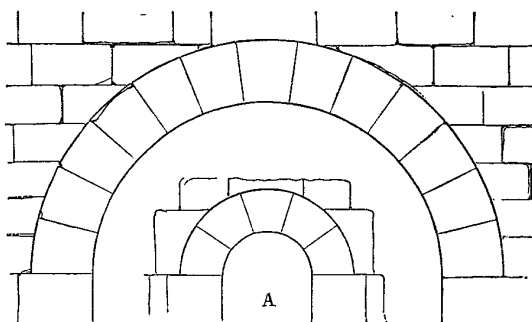
Ces briques intercalées debout, étaient presque entièrement pareilles à celles qui se fabriquent journellement maintenant, soit pour leur dimension ou leur cuisson.

On sait avec quel soin, quelle précision, les Romains dressaient les joints des pierres de grand appareil; le mortier n'était employé que pour consolider les murailles construites en petites pierres. Presque partout, ce mortier est devenu plus résistant que la pierre elle-même, aux atteintes des pluies et du froid. Mais dans le département de l'Yonne, qui fut si riche en monuments antiques, on ne retrouve plus ces grandes arcades, qui font l'admiration des archéologues,

dans plusieurs départements du midi. Deux seules arcades avaient échappé aux démolisseurs, parce qu'elles étaient restées enfouies sous terre. On les découvrit lors des immenses travaux que nécessita la construction du canal de Bourgogne dans la vallée de l'Armançon. Elles furent démolies, mais on en conserva le dessin que nous reproduisons seulement pour une seule arcade, l'autre étant semblable sous tous les rapports. — Elles formaient l'extrémité d'un pont, ou passage très-long, dans un marais que traversait la chaussée antique allant de Sens (Agendicum) à Alise (Alesia).

Le savant et zélé archéologue, M. Jollois, a décrit minutieusement ce pont dans une notice insérée dans le tome

FIG. 4.



XII des Mémoires de la Société royale des antiquaires de France.

C'est, en effet, le bel appareil romain. On peut le reconnaître à la régularité des pierres qui forment la voûte, et surtout à l'épaisseur de ces mêmes pierres ; elles ne sont réunies que par la juxtaposition de leurs joints ; enfin elles rappellent le type romain dans toute sa pureté de lignes, sa simplicité et sa régularité de conception.

La figure A reproduit un fragment d'aqueduc souterrain, aujourd'hui détruit et qui amenait à Sens les eaux d'une petite source.

En archéologie, plus encore que dans toute autre science, il n'y a rien d'absolu. Plus on étudiera cette science difficile plus on rencontrera de choses, en apparence très-simples, qui offriront de réelles difficultés. On rencontrera si souvent des exceptions à une règle générale qu'on sera amené à douter que cette règle générale ne soit elle-même l'exception. Ce qui est vrai pour une contrée, devient inexact pour la contrée voisine, et à plus forte raison pour une province éloignée. Il résulte de là qu'un archéologue qui n'aura jamais étudié que les monuments de son département, croira, en conscience, pouvoir leur assigner une date de construction positive : chose que se gardera bien de faire un archéologue qui aura beaucoup voyagé et beaucoup étudié.

Après avoir indiqué le type général de l'appareil plein-cintre *romain*, nous donnons le type général du plein-cintre *roman*.

Ici nous rencontrerons, plus que partout, de nombreuses exceptions. Indiquons quelques dates, en adoptant complètement la classification, si simple et si vraie, indiquée par

M. de Caumont :

« Quoi qu'il en soit, dit-il, je divise cette période de six  
« siècles (du VI<sup>e</sup>. au XII<sup>e</sup>.) à laquelle je donne le nom de  
« roman, en trois époques principales ; la *première*, qui  
« s'étend depuis le VI<sup>e</sup>. jusqu'au X<sup>e</sup>. siècle, inclusivement ; la  
« *seconde*, qui commence à la fin du X<sup>e</sup>. siècle et se pro-  
« longe jusqu'à la fin du XI<sup>e</sup>. siècle ; la *troisième* qui com-  
« prend les dernières années du XI<sup>e</sup>. siècle et la première  
« moitié du XII<sup>e</sup>. »

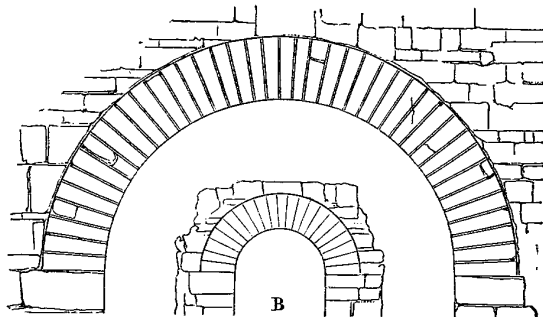
Les édifices reconnus unanimement et classés comme étant



antérieurs à l'an mil, sont extrêmement rares en France. Il faut excepter naturellement les monuments d'origine gallo-romaine. Or, dans les constructions datant de l'an mil, on ne trouve que des arcades en plein-cintre, et si on examine leur appareil, on trouvera qu'il offre généralement une grande similitude avec l'appareil romain, sans toutefois en atteindre les dimensions ni la régularité. A la fin du XI<sup>e</sup>. siècle, et plus exactement encore au commencement du XII<sup>e</sup>. , le caractère de l'appareil s'est assez franchement dessiné pour qu'on puisse le décrire sans trop de chances d'erreurs.

Voici le dessin d'une arcade datant, selon toutes les probabilités, du XII<sup>e</sup>. siècle.

FIG. 5.



En comparant cette arcade à celle qui précède (fig. 4), on remarquera de suite une très-grande différence dans l'épaisseur des pierres qui forment la voûte. Là est la différence capitale; c'est aussi l'indication, presque invariable, de l'âge de l'édifice; c'est-à-dire du XII<sup>e</sup>. siècle.

Examinons quelles sont les autres différences.

L'appareil gallo-romain est régulier; la demi-circonférence

du cercle est divisée en portions égales et en nombre impair, afin qu'une des pierres occupe le sommet de la voûte et en forme la clef.

Dans l'appareil roman, les pierres, à peu près égales d'épaisseur entr'elles, sont rangées les unes à côté des autres sans qu'on ait songé à réserver une place fixe pour la clef; souvent même celle-ci n'existe réellement pas, chacune des pierres du sommet de la voûte en tenant lieu. Les pierres sont reliées par une très-épaisse couche de mortier (cette épaisseur varie de 1 à 3 centimètres), tandis que dans l'appareil romain les pierres sont juxtaposées.

L'emploi de ce mortier, en couche si épaisse, s'explique facilement: c'était une économie de temps et de matériaux. Une économie de temps, parce que les ouvriers n'étaient pas forcés de dresser parfaitement les parements de leurs pierres, le mortier devant remplir les parties creuses et s'étendre sous les parties bombées; enfin une économie de matériaux, parce que le mortier remplaçait la pierre dans beaucoup d'angles et de jointures mal dressés. Mais un édifice construit ainsi ne devait s'élever que lentement afin de laisser aux mortiers le temps de sécher, de durcir et de ne pas s'écraser sous la pression des assises supérieures.

Il n'est pas rare aujourd'hui de voir le mortier rester seul en saillie sur des murs que la pluie a rongés; les pierres se sont exfoliées et creusées, tandis que les mortiers ont résisté. Une remarque encore à l'égard de ceux-ci: c'est que les couches horizontales sont beaucoup plus épaisses que les couches verticales; la raison est que ces dernières ne pouvaient supporter aucun poids, et qu'elles n'étaient bonnes qu'à remplir les vides, sans rien ajouter à la solidité de la muraille.

La figure 5<sup>e</sup>. présente un des exemples les plus beaux de l'appareil du XII<sup>e</sup>. siècle. On le retrouve, plus ou moins

altéré, dans toutes les constructions de cette époque, soit que les pierres aient été ornées de sculptures, soit qu'elles aient été laissées lisses.

La période du XI<sup>e</sup>. siècle offre les mêmes caractères, mais avec moins de régularité et d'élégance. Le choix des matériaux est moins beau, leur mise en œuvre moins soignée.

La figure B représente l'appareil ordinaire des fenêtres ou des portes; on voit que c'est le même système dans des proportions différentes.

A titre de comparaison, nous signalons ici les dessins d'un pont romain et d'une arcade romaine, dit-on, et qu'on voit à Autun.

Cette arcade, qui offre une certaine analogie avec celle que nous avons donnée fig. 5 B, ressemble beaucoup plus à une arcade romane qu'à une arcade romaine. C'est une preuve de plus de la difficulté d'assigner une date vraie à une foule d'édifices.

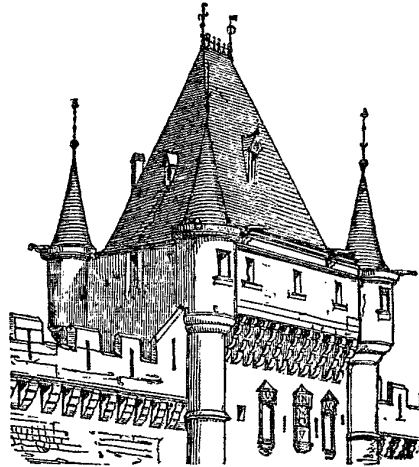
Un autre dessin rappelle un peu (moins les briques) la belle porte que nous avons représentée dans la figure 2 (1).

Cette curieuse construction est-elle bien réellement romaine? N'a-t-elle pas été enclavée dans des murs romains à une époque plus rapprochée de nous? de même qu'à Sens, on a établi, vers la fin du XIV<sup>e</sup>. siècle, sur des murs gallo-romains, une porte qui, pendant longues années, a passé pour être romaine elle-même. C'était une tradition locale fortement enracinée dans l'esprit des Sénonais. Nous ne pouvons nous empêcher de donner ici un dessin de cette prétendue

(1) Voir le *Bulletin monumental*, tome 3, 13<sup>e</sup>. volume de la collection, pages 33 pour l'arcade d'aqueduc, et 38 pour le pont antique.

porte romaine qu'on a eu le tort de démolir (vers 1832.) Elle se composait d'un énorme bâtiment rectangulaire, à la base duquel s'ouvraient les arcatures alternativement ogivales et plein-cintre qui semblaient n'avoir jamais été défendues que par deux herses.

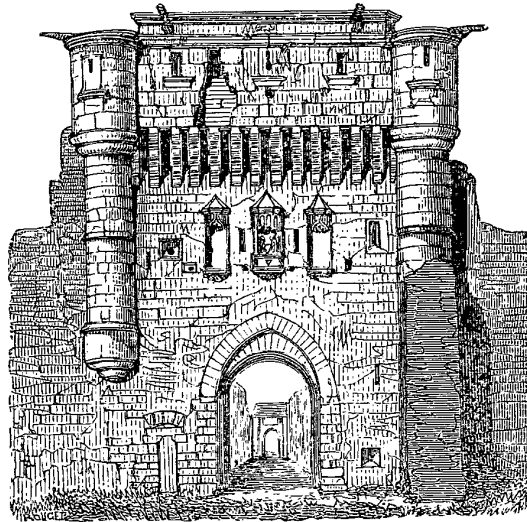
Aux quatre angles du bâtiment s'élevaient de petites tourelles placées en encorbellement et couvertes de toits aigus,



ainsi que le grand carré central. En avant du mur, et du côté extérieur, on remarquait un rang de beaux machicoulis, et aussi trois longues niches très-finement sculptées. Le dessin que nous en donnons fait regretter la démolition, sans nécessité bien constatée, d'un monument qu'on s'empresserait aujourd'hui de conserver. Cette vaste construction, avait elle-même remplacé une porte romaine qui conduisait

à un faubourg considérable, au centre duquel s'élevaient le théâtre, les arènes et une naumachie.

Les voies antiques venant de Troyes et d'Alise, aboutissaient à ce même faubourg que traversait aussi l'aqueduc de Saint-Philibert. C'est sur la porte romaine qui, peut-être, ressemblait aux belles portes de Saint-André et d'Arroux qu'on admire encore à Autun, que le duc Helpon voulait venir planter sa lance comme signe de conquête. Il fut vaincu, en 959, dans les plaines de Villiers-Louis, village situé à 9 kilomètres de Sens.



Ainsi qu'on a dû le reconnaître, il n'y a rien de moins absolu en archéologie qu'une règle générale.

Nous disions qu'une couche épaisse de mortier réunissait les

assises des monuments du XII<sup>e</sup>. siècle. Cela est exact, en général, mais dans des monuments de la même époque, et qui plus est, de la même province, situés à quelques pas les uns des autres, on remarque aussi des joints très-minces et parfaitement juxtaposés.

Les arcades ogivales n'offrent pas les mêmes difficultés d'appréciation ; leur appareil est presque toujours fort beau et très-régulier, surtout durant la période si brillante du XIII<sup>e</sup>. siècle. A cette même époque, les arcs plein-cintre, qu'on rencontre çà et là, sont eux aussi remarquablement appareillés.

Entre l'appareil des arcades en plein-cintre des monuments religieux et des édifices civils ou militaires, nous n'avons pas remarqué de différences notables. C'est le même système pour les époques correspondantes. Ainsi, les arches du Pont-du-Diable, à Sens, démolies en 1843, ressemblaient à l'arcade fig. 5. Les arches du pont de Pont-sur-Yonne offrent le même appareil. Une charte du Chapitre de Sens, de 1181, nous apprend que ce pont aurait été construit vers l'an 1175. C'est une date précieuse et qui peut faire connaître l'époque de construction du Pont de Villeneuve-le-Roi (aujourd'hui Villeneuve-sur-Yonne) et de ceux des villes de Joigny et Auxerre. Toutefois, ces deux derniers semblent appartenir à la première période du XIII<sup>e</sup>. siècle.

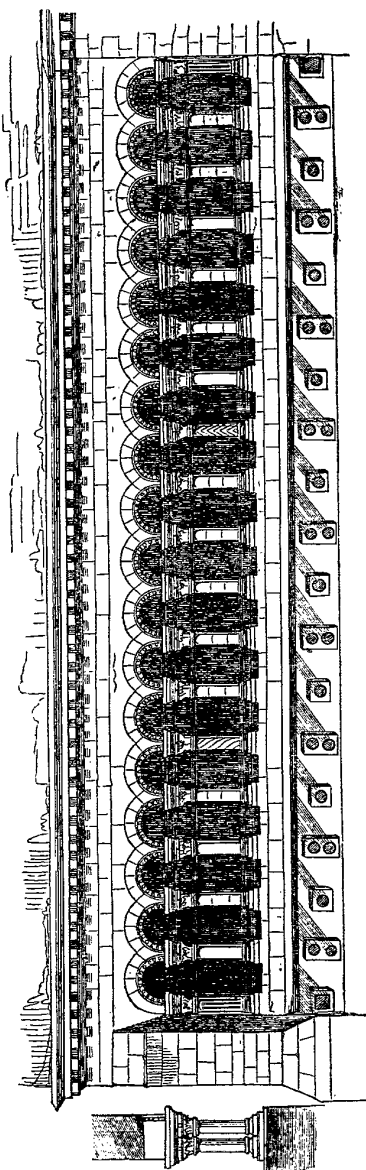
Mais ces vieux ponts ne sont pas parvenus intacts jusqu'à nos jours. A diverses époques il fallut réparer et même reconstruire quelques arches. On détruisit pour le service de la navigation celles qui avoisinaient les quais et celles qui étaient les plus étroites. Quoi qu'il en soit, les vieux ponts de l'Yonne sont toujours intéressants à étudier.

Pour les édifices religieux, ce sont presque toujours les carrières du Tonnerrois qui ont fourni les matériaux les plus beaux.

Voici à ce sujet le dessin d'une galerie qu'on admire dans les bâtiments de l'ancien évêché d'Auxerre. Cette galerie aurait été bâtie par saint Hugues de Montaigu, 53<sup>e</sup>. évêque d'Auxerre, qui occupa ce siège épiscopal depuis l'an 1115 jusqu'en l'an 1136.

L'appareil est d'une grande beauté et d'une régularité presque parfaite ; et ce n'est pas le seul exemple que l'on puisse citer dans ce genre. D'autres édifices, dont l'indication nominative est inutile, peuvent rivaliser de conservation et d'élégance. Aux XI<sup>e</sup>. et XII<sup>e</sup>. siècles, il y eut des ouvriers habiles auxquels nos meilleurs ouvriers d'aujourd'hui n'auraient rien à apprendre.

Nous donnons réunis, le plan, la coupe et l'élévation de cette galerie qui vient d'être surmontée d'un bâtiment imitant le style de la fin du XIII<sup>e</sup>. siècle. On remarquera que les colonnettes sont alternativement deux et une.



Avant de commencer la description des arcades en plein-cintre qui ne datent que de la renaissance , nous voulons signaler une vieille église dans laquelle on retrouve des voûtes faites avec tout le soin qu'on pouvait mettre , au XI<sup>e</sup>. siècle , dans la construction des édifices religieux ; c'est l'église de Saint-Savinien à Sens. On sait qu'elle renferme une crypte que l'on croit bâtie dès l'an 1001 , par l'archevêque de Sens , Léothéric.

La basilique de Saint-Savinien fut vendue le quintidi , 25 messidor , an IV de la République française , jour qui avait reçu pour patron , en échange de Saint-Turiaf , évêque de Dôle , le Gallinacée , connu sous le nom de Pintade , et qui correspondait au 13 juillet 1793.

La forme de la crypte voûtée en berceau est à peu près carrée ; elle est éclairée par une fenêtre nouvellement restituée. Quatre inscriptions célèbres , que l'on croit généralement du XI<sup>e</sup>. siècle , sont encastrées dans les murailles latérales. Leurs lettres sont enclavées les unes dans les autres ; les voici restituées.

Inscription placée à droite en entrant :

FELIX AGER ET INCLITVS  
VALDE PVLCHER ET CANDIDVS  
ROSEO SANGVINE MARTI  
HV FELICITER CVSECRATVS  
ORATIONV Q. MVNERE DIGNE ADORNAT\*.

« Champ fortuné à jamais célèbre , tant rempli de beauté  
« et d'éclat , te voilà heureusement consacré par la pourpre  
« du sang des martyrs , et l'encens des prières fait ton plus  
« bel ornement. »

Inscription à droite , en regardant l'autel :

P. FLORES ROSEI SANGVI  
NIS SYPOSERVNT CORONAS



VICTORIE MARTIRES XPI  
 SAVINIANUS ET POTEN  
 TIANVS CVM MVLTI TUDI  
 NE INGENTI ET IBI TVMVLATI  
 SVNT PRIDIE KL. IANVAR.

« Savinien et Potentien, martyrs du Christ, rempor-  
 « tèrent la victoire avec beaucoup d'autres et furent cou-  
 « ronnés de fleurs empourprées de leur sang. Ils furent ense-  
 « velis ici la veille des kalendes de janvier. »

Inscription placée au-dessus de l'autel à gauche :

HVI<sup>o</sup> EDIS IN RECEPTACULO AM  
 BIVNT TVMVLATI XPI MARTI  
 RES MERITO SAVINAN<sup>o</sup>. ET POTENTI  
 ANS AC EODALD<sup>o</sup> CORPUS AVTE SE  
 ROTINI IN ALTERA BASILICA SED  
 IN ISTO CIMETERIO EST POSITV.

« Dans l'enceinte de ce sanctuaire reposent ensevelis les  
 « dignes martyrs du Christ, Savinien et Potentien ; le corps  
 « de Scrotin est inhumé dans une autre basilique, mais  
 « dans l'enceinte de ce cimetière. »

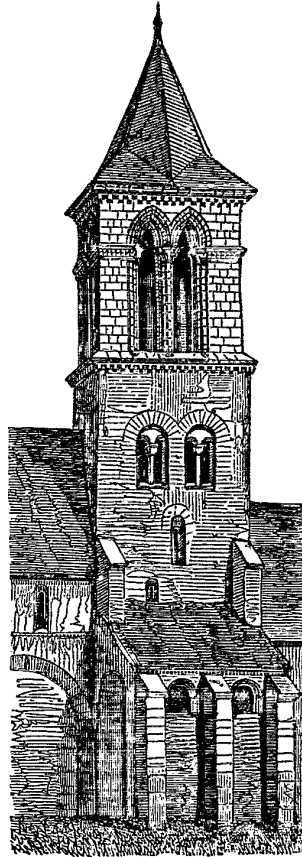
La dernière inscription est placée dans le mur du nord.  
 Huit lignes y sont tracées ; une seule a été remplie par le  
 graveur, et porte ces mots :

ANNO AB INCARNAC XPI.

On conserve précieusement la grande pierre qui couvre  
 l'autel. C'est sur cette pierre que saint Savinien offrait le  
 sacrifice de la messe, quand il fut frappé par derrière à  
 coups de hache. Elle a été brisée à la révolution, mais les  
 morceaux ont été soigneusement rejointés.

Le clocher s'élève au centre de l'édifice : sa partie inférieure est de la même époque que l'église, mais le dernier étage est du beau style des premières années du XIII<sup>e</sup> siècle. Sur chacune de ses quatre faces s'ouvrent deux belles fenêtres ogivales ornées de nombreuses moulures et de colonnettes. Un grand toit aigu en ardoises surmonte ce clocher, qui seul a échappé aux embellissements.

Dès l'an 847, l'évêque Wénilon, d'après les ordres de Charles-le-Chauve, avait fait la translation solennelle du corps de saint Savinien, le 26<sup>e</sup> jour du mois d'août, dans l'église du monastère, depuis si célèbre, de Saint-Pierre-le-Vif, fondé, dit-on, vers l'an 550, tout près de l'église bâtie par saint Savinien. En l'an 1004, l'évê-

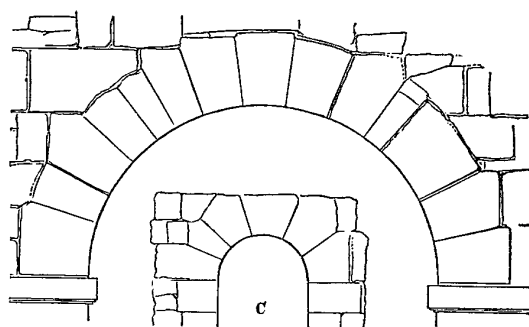


TOUR DE L'ÉGLISE ST. SAVINIEN, A SENS.

que Léothéric fit mettre les reliques du martyr sénonais dans une magnifique châsse, donnée à l'église de Sens par le pieux roi Robert et les restitua à la primitive église.

Nous voici enfin arrivés à la période de la renaissance pour décrire très-brièvement l'appareil assez insignifiant employé

pour la construction des arcades en plein-cintre. Le dessin que voici donne le type général de cet appareil. Il n'a rien de monumental.



C'est ainsi qu'on le trouve dans presque tous les édifices de l'Yonne. Mais sur ces pierres irrégulières les sculpteurs ont laissé de charmantes figurines ou de délicieux ornements; les tailleurs de pierre ne songeaient qu'à pousser de fines moulures sur ces matériaux blancs et tendres.

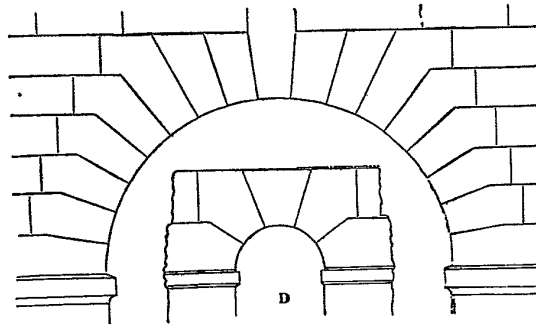
Le XVII<sup>e</sup>. siècle amena une révolution complète ou du moins la généralisa quant à la régularité de l'appareil. Les architectes s'ingénierent à trouver des combinaisons de coupe qui servirent à décorer les édifices, à défaut d'ornements véritables. Des pierres énormes, taillées d'une manière uniforme, décorèrent les façades principales; de l'irrégularité que nous avait laissée la renaissance on alla au-delà de la régularité de l'appareil antique. En le copiant on voulut faire mieux que lui; on arriva ainsi jusqu'aux ridicules bossages dont l'emploi a été exagéré dans plusieurs de nos grands édifices. On appelait cela « le style rustique. »

Aujourd'hui on est heureusement revenu à plus de simplicité, et sous le rapport de l'art de tailler la pierre, on a

164 DE L'APPAREIL DES ARCADES EN PLEIN-CINTRE.

atteint une perfection qu'on ne pourra dépasser désormais que très-difficilement.

Voici la combinaison habituellement employée pour les arcades plein-cintre. Il y a de nombreuses et ingénieuses variantes à cette disposition de coupe, mais celle-ci peut être regardée comme étant le type.



Nous terminons ici cette note, tout incomplète qu'elle soit encore, en émettant le désir que les correspondants de la Société française pour la conservation des monuments historiques, veuillent bien se charger de faire dans leurs départements respectifs les recherches que j'ai commencées dans l'Yonne.

